



Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Excellent

Année	2022	2023	2024	2025
Classement de la baignade				

Épisodes de pollution au cours de la saison 2022 :

Aucun jour de fermeture de la baignade par temps de pluie n'a été enregistré

Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage communale de la Souche

Commune : La Souche

Département : Ardèche 07

Responsable de la baignade : Commune de La Souche

Période d'ouverture : 1 juillet au 31 août

Surveillance : lundi, mardi de 12h à 17h30 et mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 12h à 18h

Fréquentation : aucune donnée

! En dehors des horaires de surveillance, la baignade est sous l'entière responsabilité et aux risques et périls des usagers

Localisation de la zone de baignade :



Carte IGN source Géoportail



- Zone de baignade
 - Point de prélèvement du contrôle sanitaire
 - Ripisylve, boisements rivulaires
 - Zone aménagée (pelouse, terre battue)
 - Aire de stationnement
 - Ligne de bouées

Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Gestion de crise en cas de pollution

Information du public :

- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

<https://qualite.ardeche-eau.fr/>



Pour le responsable de la baignade

Réalisé par l'EPTB Ardèche

4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 82 20